

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, le 17 décembre 2015, à 12 h.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M^{me} Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis

Sont également présents :

- M^{me} Marie-Josée Couture, la secrétaire corporative de la CMQ
- M. Marc Rondeau, directeur général et trésorier de la CMQ
- Mme Louise Brunet, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- Mme Parise Cormier, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observatrice
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre d'observateur

Ouverture de la séance

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2015-120

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 novembre 2015

Résolution n° E-2015-121

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 19 novembre 2015.

Adoptée à l'unanimité

Octroi d'un contrat pour l'achat d'un mobilier

Résolution n° E-2015-122

PROCÈS-VERBAL

- 2 -

- D'octroyer à la firme Pouliot Environnement Commercial le mandat pour la fourniture, la livraison et l'installation de composantes de mobilier, le tout conformément aux devis d'appel d'offres et à la soumission, au montant de 27 432,43 \$ (taxes incluses).

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2015

Certificat trésorerie : CT-2015-31

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent – Participation au conseil d'administration

Résolution n° E-2015-123

- Autoriser Mme Michelle Morin-Doyle, membre du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, et M. Robert Masson, fonctionnaire attitré à ce dossier, à participer au conseil d'administration de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui s'est tenu à Toronto en Ontario, les 10 et 11 décembre 2015, et à rembourser les frais afférents à cette participation.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2015

Certificat trésorerie : CT-2015-32

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Calendrier des séances du comité exécutif pour l'année 2016

Résolution n° E-2015-124

- Prendre acte du calendrier des séances du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec pour l'année 2016.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2015

Responsable : Secrétariat

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement de l'entente de services juridiques

Résolution n° E-2015-125

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec à retenir, pour un soutien juridique de première ligne au cours de l'année 2016, les services de la firme Lavery pour une somme de 3 500 \$ plus taxes.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2015
Certificat trésorerie : CT-2015-33
Responsable : Secrétariat

Adoptée à l'unanimité

Mandat de services juridiques à Lavery – Protection des sources d'eau potable

Résolution n° E-2015-126

- Mandater l'étude Lavery, et plus particulièrement Me Daniel Bouchard, pour la rédaction du nouveau règlement de contrôle intérimaire (RCI) sur la protection des sources d'eau potable pour un montant maximum de 10 000 \$, taxes et débours en sus, conditionnement à l'adoption par le conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) d'une résolution de contrôle intérimaire.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2015
Certificat trésorerie : CT-2015-34
Responsable : Secrétariat

Adoptée à l'unanimité

Commission consultative sur le projet de PMGMR – Soutien en animation et secrétariat

Résolution n° E-2015-127

- Autoriser la direction générale à convenir d'une entente de services avec l'Institut du Nouveau Monde pour l'animation des séances de consultation publique sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles et pour la fourniture de conseils stratégiques, pour un montant maximum de 18 250 \$, taxes en sus.
- Autoriser la direction générale à convenir d'une entente avec M. Gilles Paré pour les services de secrétariat de la commission consultative sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, incluant la rédaction du rapport de la commission, pour un montant maximum de 12 000 \$ (taxes incluses).

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2015
Certificat trésorerie : CT-2015-35 (18 250 \$, taxes en sus)
Certificat trésorerie : CT-2015-36 (12 000 \$, taxes incluses)
Responsable : Communications et planification

Adoptée à l'unanimité

Festival Jazz Etcetera Lévis – Demande de commandite

Résolution n° E-2015-128

- Autoriser la direction générale à convenir d'une entente de soutien financier et de visibilité avec le Festival Jazz Etcetera Lévis pour la présentation de spectacles sur les traversiers liant Lévis à Québec ainsi que pour de l'animation sur les quais et dans les gares de chaque côté du fleuve.
- Autoriser la direction générale à verser une somme de 5 000 \$ pour la présentation de ces spectacles et pour l'animation durant l'édition 2016 du Festival. Cette somme sera prise à même le poste budgétaire « Événements à caractère métropolitain ».

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2015
Certificat trésorerie : CT-2015-37
Responsable : Communications et planification

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement d'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Résolution n° E-2015-129

- Renouveler l'adhésion de la Communauté métropolitaine de Québec à la Fédération québécoise des municipalités et assumer les frais relatifs à cette adhésion, pour l'année 2016, au coût de 5 404,10 \$ taxes incluses.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2015
Certificat trésorerie : CT-2015-38
Responsable : Communications et planification

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMOT concernant le projet de règlement n° 351-11-2015 de la MRC de La Nouvelle-Beauce modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé n° 198 04-2005

Résolution n° E-2015-130

- Informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) :
 - Que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que le projet de règlement n°351-11-2015 adopté par la MRC de La Nouvelle-Beauce s'avère sans impact sur le territoire métropolitain;
 - Que le présent avis vaudra également pour le règlement final dans la mesure où ce dernier sera similaire au projet de règlement.

PROCÈS-VERBAL

- 5 -

- Transmettre au ministre du MAMOT une copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2015

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Demande d'avis du MAMOT concernant le projet de règlement n° 353-11-2015 de la MRC de La Nouvelle-Beauce modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé n° 198 04-2005

Résolution n° E-2015-131

- Informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) :
 - Que la Communauté métropolitaine de Québec est d'avis que le projet de règlement n°353-11-2015 adopté par la MRC de La Nouvelle-Beauce s'avère sans impact sur le territoire métropolitain.
 - Que le présent avis vaudra également pour le règlement final dans la mesure où ce dernier sera similaire au projet de règlement.
- Transmettre au ministre du MAMOT une copie du présent rapport décisionnel et des annexes l'accompagnant.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2015

Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Trame verte et bleue métropolitaine – Avenant au protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

La proposition d'avenant sera soumise au conseil.

Mandat à la firme ÉcoRessources

Résolution n° E-2015-132

- Octroyer à la firme ÉcoRessources un mandat afin de proposer divers instruments économiques applicables au contexte de la Communauté métropolitaine, au montant de 20 000 \$ (taxes exclues).

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2015

Certificat trésorerie : CT-2015-39

Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Production d'images numériques couleur aéroportées et réalisation d'une orthophotographie pour le territoire de la CMQ – Appel d'offres

Résolution n° E-2015-133

- Autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à un appel d'offres public pour la sélection d'une firme ayant pour mandat la production d'images numériques couleur aéroportées et réalisation d'une orthophotographie;
- Autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec à procéder à l'ouverture des soumissions.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2015
Responsable : Géomatique

Adoptée à l'unanimité

Produits dérivé du LIDAR de la CMQ

Résolution n° E-2015-134

- Autoriser la distribution des produits dérivés du LIDAR auprès des municipalités et MRC concernées par le projet 2013.

Référence : Rapport décisionnel du 17 décembre 2015
Responsable : Géomatique

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2015-135

Prendre acte du bordereau de dépenses, en date du 17 décembre 2015, contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 30 novembre 2015 (période 11);
- b) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2015;
- c) Une liste qui fait état des dépenses Visa pour le mois de novembre 2015.

Référence : Bordereau de dépenses du 17 décembre 2015
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

PROCÈS-VERBAL

- 7 -

Les résolutions E-2015-120 à E-2015-135, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUMCE
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE